

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CLIENTS PROFESSIONNELS (ENTREPRISES)

ARTICLE 1 – APPLICATION - TERRITOIRE

Les présentes conditions générales de vente (*ci-après dénommées « **CGV** »*) régissent exclusivement les relations entre VIP CARE et les clients professionnels (entreprises) (*ci-après dénommés « **Client(s) Professionnel(s)** »*) qui réservent des prestations de beauté et de bien-être proposées par VIP CARE par le biais de son site Internet accessible à l'adresse url suivante : www.vipcare.fr (*ci-après dénommé le « **Site** »*) ainsi que sur l'application mobile de VIP CARE téléchargeable sur l'Apple App Store pour les systèmes iOS et Google Play Store pour les Systèmes Android (*ci-après dénommée l'« **Application** »*).

Le Client Professionnel déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptés sans aucune restriction ni réserve.

L'acceptation et la signature électronique des CGV et du bon de commande par le Client Professionnel expriment l'intégralité des obligations entre VIP CARE et le Client Professionnel.

Il est précisé que le bon de commande est dématérialisé lors de la vente de prestation sur le Site ou sur l'Application et que les CGV prévalent sur tout autre document, et notamment sur toutes conditions générales d'achat du Client Professionnel.

Les CGV applicables sont celles disponibles sur le Site et/ou l'Application et en vigueur à la date de la commande passée par le Client Professionnel.

Le Client Professionnel a la possibilité de demander à tout moment une copie des CGV à VIP CARE en adressant sa demande par e-mail à l'adresse suivante : info@vipcare.fr ou courrier postal : VIP CARE, 11 rue Tronchet – 75008 PARIS. Un lien hypertexte par e-mail sera envoyé par VIP CARE au Client Professionnel afin de lui permettre de consulter, de télécharger et d'imprimer les CGV. VIP CARE se réserve le droit de modifier à tout moment les CGV. VIP CARE s'engage à informer le Client Professionnel en cas de modifications substantielles des CGV.

Toute modification des CGV sera présumée acceptée par le Client Professionnel si, après avoir été averti par un e-mail d'information ou par un message d'information déposé sur le Site et/ou sur l'Application, il n'a pas exprimé son désaccord dans un délai de quatorze (14) jours.

Les CGV sont uniquement applicables aux services commandés, réalisés et facturés à un Client Professionnel situé en France métropolitaine.

ARTICLE 2 – DEFINITIONS

Au sens des présentes CGV, chacun des termes et/ou expressions mentionnés ci-après et utilisés avec une majuscule aura la signification qui suit, à savoir :

- « **Bon de Commande** » : désigne le document contractuel émis par VIP CARE suite à une demande de réservation du Client Professionnel et adressé électroniquement au Client Professionnel ;
- « **Contrat** » : désigne ensemble les CGV et le Bon de Commande acceptés et signés électroniquement par le Client Professionnel ;
- « **Commande** » : désigne l'acceptation du Bon de Commande des CGV par le Client Professionnel par signature électronique ;
- « **Partie(s)** » : désigne(nt) individuellement VIP CARE ou le Client Professionnel et collectivement VIP CARE et le Client Professionnel ;
- « **Prestataire** » : désigne le Professionnel tiers indépendant, spécialisé et compétent dans le secteur de la beauté et du bien-être, et sélectionné par VIP CARE pour être mis en relation avec le Client Professionnel et exécuter la/(les) Prestation(s) réservée(s) par le Client Professionnel ;
- « **Prestation(s)** » : désigne(nt) la/le(s) prestation(s) proposée(s) sur le Site et/ou l'Application réalisée(s) par le(s) Prestataire(s) auprès du/(des) Client(s) Professionnels dans les catégories suivantes :
 - Coiffure,
 - Maquillage,
 - Forfait Mariage (coiffure, maquillage et manucure),
 - Massage,
 - Manucure - Pédicure,
 - Coaching sportif.
- « **Service** » : désigne le service de mise en relation entre les Clients Professionnels et les Prestataires fourni par VIP CARE par le biais de l'onglet « Entreprises » sur le Site et/ou sur l'Application.

Les termes définis au titre du présent article s'appliquent au singulier et au pluriel.

ARTICLE 3 – ACCES AU SITE ET/OU A L'APPLICATION

Le Site et l'Application sont des plateformes web éditées par VIP CARE afin de mettre en relation les Prestataires, professionnels indépendants du secteur de la beauté et du bien-être avec les Clients Professionnels.

L'accès au Site et à l'Application est libre et gratuit. L'utilisation du formulaire de demande accessible dans l'onglet « Entreprises » est exclusivement réservée aux représentants de personnes morales et ayant les pouvoirs pour conclure le Contrat. A ce titre, VIP CARE se réserve le droit en cas de doute de procéder à la vérification des pouvoirs du représentant en lui demandant de produire un extrait k-bis et une pièce d'identité justificative.

VIP CARE s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à faire ses meilleurs efforts pour assurer l'accès permanent au Site et à l'Application ainsi qu'aux Services (24h/24, 7 jours sur 7) et à assurer leur bon fonctionnement. Toutefois, VIP CARE ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'une éventuelle indisponibilité de son Site ou de son Application ou du Service en cas d'indisponibilité/défaillance du réseau internet, de force majeure ou en cas de maintenance du Site et/ou d'évolution de l'Application.

Il est précisé que les équipements informatiques utilisés par le Client Professionnel (en ce compris, les ordinateurs, tablettes, téléphones, logiciels, moyens de communication électronique, etc.) pour accéder au Site et/ou à l'Application sont de la responsabilité exclusive du Client Professionnel notamment s'agissant de leur compatibilité avec l'utilisation du Site ou de l'Application. Il appartient également au Client Professionnel de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger ses matériels informatiques et logiciels de la contamination par toutes formes d'attaques ou de virus transitant éventuellement à travers le Site et/ou l'Application. Tout téléchargement de logiciel effectué par le Client Professionnel ou obtenu par tout autre moyen lors de sa connexion et de son utilisation du Site et/ou de l'Application demeure aux risques et péril du Client Professionnel. Il est également précisé que les frais de communications électroniques (en ce compris, les coûts téléphoniques, coûts d'accès à Internet, etc.) sont à la charge exclusive du Client Professionnel.

Par ailleurs, les taux de transfert et les temps de réponses sur le Site et/ou l'Application ne sont pas garantis par VIP CARE. Le Client Professionnel reconnaît ainsi et accepte que la vitesse de transmission des informations sur le Site et/ou l'Application ne dépendent pas de la responsabilité de VIP CARE mais des caractéristiques inhérentes aux réseaux de communications électroniques et des caractéristiques techniques du mode de connexion (fibre optique, câble, ADSL, 3G, 4G, etc.) et de l'accès Internet du Client Professionnel.

ARTICLE 4 – DESCRIPTION DU SERVICE - FORMULAIRE DE DEMANDES DE RESERVATIONS

4.1. Les Prestations sont décrites sur le Site et sur l'Application et sont proposées, avec une fourchette de durée et les prix correspondants, dans les catégories suivantes :

- Coiffure,
- Maquillage,
- Forfait Mariage (coiffure, maquillage et manucure),
- Massage,
- Manucure – Pédicure,
- Coaching sportif.

Par le biais du Site et/ou de l'Application, VIP CARE fournit au Client Professionnel un service de mise en relation avec les Prestataires en lui permettant d'effectuer des demandes de réservation de Prestations en cliquant sur l'onglet « Entreprises » puis en complétant le formulaire de demande accessible à l'adresse url : <https://vipcare.fr/entreprises.php>.

Pour réserver une Prestation, le Client Professionnel est ainsi invité à compléter le formulaire de demande en renseignant les informations et les données à caractère personnel suivantes :

- Nom de la société,
 - Nom du contact,
 - Adresse e-mail,
 - Numéro de téléphone,
- Et, en précisant sa demande de Prestation (Prestation voulue, lieu d'exécution, date et heure souhaitée).

Une fois les informations et données personnelles renseignées, le Client Professionnel doit valider le Bon de Commande en cliquant sur le bouton « *Envoyer* » prévu à cet effet et en cochant la case d'acceptation présente sous le formulaire de demande.

VIP CARE adressera au Client Professionnel un e-mail de confirmation qui constituera la Commande et pourra, en cas de demande imprécise, demander par e-mail des informations complémentaires au Client Professionnel.

Ainsi, les échanges sur le Bon de Commande ou la Commande s'effectuent entre le Client Professionnel et VIP CARE exclusivement par échanges d'e-mails.

4.2. Le Client Professionnel s'engage à saisir des informations et données personnelles exactes, complètes et à jour, qui ne sont pas contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs et ne portent pas atteinte aux droits de tiers (nom ou marque d'autrui) ou encore des éléments d'œuvres protégées par le droit de la propriété intellectuelle.

Il est précisé que l'exactitude des informations et données personnelles qui seront renseignées dans le formulaire de demande par le Client Professionnel relève de son entière et exclusive responsabilité. A ce titre, la responsabilité de VIP CARE ne saurait en aucun cas être recherchée ou engagée de ce fait.

En cas de non-respect des obligations qui précèdent et notamment de fausse information ou d'information trompeuse, VIP CARE se réserve le droit de ne pas fournir le Service au Client Professionnel et de lui refuser l'accès, de façon temporaire ou définitive à tout ou partie du Site et de l'Application ainsi qu'au Service.

4.3. Le Client Professionnel dispose de la faculté de modifier ou d'annuler une ou plusieurs Commande(s) dans les conditions prévues à l'article 8.2 ci-après.

4.4. Il est expressément rappelé que les Bons de Commande des Clients Professionnels s'effectuent exclusivement via le formulaire de demandes du Site et/ou de l'Application. Le Bon de Commande est considéré comme une offre du Client Professionnel. Ainsi, ce n'est qu'une fois la Commande du Client Professionnel acceptée par le Prestataire que celui-ci est engagé vis-à-vis du Client Professionnel. Une fois l'acceptation de la Commande par Prestataire intervenue, VIP CARE adresse un e-mail au le Client Professionnel confirmant l'acceptation de la Commande.

Une fois l'acceptation de la Commande intervenue, le Prestataire est autorisé à prendre si nécessaire un contact avec le Client Professionnel par téléphone, e-mail ou SMS, pour adresser des informations complémentaires relatives à la Prestation ou pour la bonne exécution de celle-ci. A défaut de réception de l'e-mail d'acceptation de la Commande adressé par VIP Care, le Client Professionnel s'interdit de répondre aux éventuelles sollicitations qu'il recevrait du Prestataire.

Il est expressément précisé que la responsabilité de VIP CARE ne saurait être en aucun cas recherchée par Client Professionnel du fait d'un défaut de ponctualité, d'un report ou d'une annulation d'un rendez-vous, du fait d'un Prestataire dès lors que ces derniers bénéficient des mêmes conditions de report ou d'annulation que le Client Professionnel.

4.5. Une fois la Prestation exécutée, le Client Professionnel sera invité par le Prestataire à cliquer depuis le compte professionnel du Prestataire sur le Site ou sur l'Application sur la case « Confirmation Client » pour valider définitivement la bonne exécution de la Prestation. En d'autres termes, le Client Professionnel valide la Prestation en présence du Prestataire directement depuis le compte professionnel de ce dernier.

ARTICLE 5 – CONCLUSION DU CONTRAT ET PREUVE

5.1. Une fois le formulaire de demande envoyé à VIP CARE par le Client Professionnel, VIP CARE adressera par retour d'e-mail au Client Professionnel un lien hypertexte sur lequel le Client Professionnel sera invité à se rendre afin de confirmer le Bon de Commande et les CGV en cliquant sur une case à cocher prévue à cet effet, et en signant électroniquement.

Cette acceptation entraînera l'envoi d'un e-mail de confirmation adressé par VIP CARE au Client Professionnel qui constitue la Commande.

Toutes les informations contractuelles feront l'objet d'une confirmation par voie d'e-mail.

Toute Commande vaut acceptation du Prix et de la description du Service.

5.2. Une fois le Bon de Commande signé électroniquement, le Client Professionnel est immédiatement redirigé pour le paiement du prix affiché sur le Bon de Commande (*ci-après dénommé le « Prix »*) sur une plateforme de paiement sécurisée. Le Client Professionnel renseigne ses coordonnées bancaires et après confirmation de son acceptation de paiement, le Prix est directement prélevé de son compte bancaire et encaissé par VIP CARE.

Une fois le Prix encaissé, la Commande est confirmée. VIP CARE procède alors à la sélection d'un Prestataire afin de lui attribuer la Commande. Le Prestataire devra alors accepter la Commande par e-mail adressé à VIP CARE.

La Commande du Client Professionnel sera considérée comme acceptée dès réception par le Client Professionnel d'un e-mail de confirmation de Commande adressé par VIP CARE contenant toutes les informations sur le Prestataire identifié pour réaliser la Prestation.

A défaut de réception de l'e-mail de confirmation de Commande adressé par VIP CARE dans un délai de soixante-douze (72) heures, le Client Professionnel sera immédiatement remboursé de la somme prélevée de son compte bancaire lors de la Commande et la Commande sera considérée comme annulée.

Dans certaines hypothèses et notamment en cas de problème de paiement en ligne, il est expressément précisé que VIP CARE se réserve le droit de suspendre la Commande jusqu'à la résiliation du problème.

5.4. VIP CARE adressera par retour d'e-mail au Client Professionnel la facture correspondant à la Prestation qu'il aura validé en présence du Prestataire une fois la Prestation correspondante réalisée.

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de VIP CARE dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, de Bons de Commande et des paiements intervenus entre les Parties. L'archivage des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

ARTICLE 6 – CONDITIONS FINANCIERES ET MODALITES DE PAIEMENT

6.1. Le montant du Prix est fixé par VIP CARE et figure sur le Bon de Commande à la date de signature électronique. Ce Prix correspond à la Prestation et au Service.

Il est précisé que le Prix applicable est celui affiché le jour de la Commande et que des majorations de Prix peuvent s'appliquer selon l'heure (entre 07h00-09h00 et entre 20h00-22h00) ou le jour (dimanche et jours fériés) à laquelle la Prestation doit s'exécuter.

Le Prix s'entend toutes taxes comprises et droits similaires exigibles.

6.2. VIP CARE sera libre de modifier à tout moment le Prix affiché sur le Site, étant précisé que les nouveaux tarifs ne seront pas applicables aux Commandes en cours des Clients Professionnels qu'elles aient été ou non acceptées.

6.3. Le Prix est directement prélevé par VIP CARE au moment où le Client Professionnel aura cliqué pour confirmer son paiement, le Client Professionnel n'ayant aucune somme à régler au Prestataire.

Le Prix sera remboursé au Client Professionnel si sa Commande n'est pas acceptée par e-mail adressé par VIP CARE sous soixante-douze (72) heures.

Après l'exécution d'une Prestation et la validation de celle-ci par le Client Professionnel et le Prestataire, VIP CARE reversera une partie du Prix au Prestataire. La facture correspondant au Prix, sera émise par VIP CARE et adressée au Client Professionnel par e-mail.

6.4. Il est expressément prévu que si le Client Professionnel ne respecte pas les conditions d'annulation ou de report des Commandes prévues à l'article 8.2 ci-après ou ne se présente pas au rendez-vous fixé, le Prix sera conservé par VIP CARE et reversé pour partie au Prestataire à titre de dédommagement. En d'autres termes, le Client ne pourra réclamer un quelconque remboursement de tout ou partie du Prix en cas d'annulation/report tardif.

6.5. Il est expressément précisé qu'à défaut de validation de la Prestation par le Client, la partie du Prix revenant au Prestataire sera conservée par VIP CARE jusqu'à résolution de la difficulté existante entre le Client Professionnel et le Prestataire.

Dès lors qu'un accord aura été décidé entre le Client Professionnel et le Prestataire et dument notifié à VIP CARE, celle-ci procédera à la répartition de la somme correspondant à la Prestation conformément à l'accord entre le Client Professionnel et le Prestataire notifié à VIP CARE après prélèvement de la partie du Prix correspondant au Service.

ARTICLE 7 – ENTREE EN VIGUEUR

Le Contrat entrera en vigueur à compter de l'acceptation et de la signature électronique des CGV.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DES PARTIES

8.1. VIP CARE agit en qualité d'intermédiaire permettant une mise en relation des Prestataires avec les Clients Professionnels via le Site et/ou l'Application.

VIP CARE ne garantit pas les informations que le Prestataire a renseigné sous sa responsabilité et figurant sur le Site et/ou l'Application, ni la compétence et le sérieux du Prestataire.

Le Client Professionnel reconnaît et accepte que VIP CARE n'est en aucune manière responsable, de la mauvaise exécution ou de l'inexécution ou de l'inadéquation d'une Prestation directement imputable à un Prestataire ou au Client Professionnel lui-même.

8.2. Le Client Professionnel reconnaît et accepte que les Prestations sont exécutées par les Prestataires, professionnels du secteur de la beauté et du bien-être, qui exercent leur activité professionnelle en toute indépendance et sous leur responsabilité exclusive et selon les obligations légales et réglementaires auxquelles ils sont ou seraient soumis.

Le Client Professionnel s'engage à :

- Avoir un comportement normal et conforme aux bonnes mœurs vis-à-vis du Prestataire ;
- A s'abstenir de tout acte préjudiciable au bon déroulement des Prestations ;
- À payer, au moment de confirmation de la Commande, le Prix TTC qui est affiché sur le Bon de Commande par le biais de la plateforme de paiement sécurisée mis à sa disposition ;
- À fournir des informations nécessaires pour que le Prestataire puisse réaliser la Prestation et à alerter le Prestataire sur d'éventuelles allergies ou problèmes de santé de toute nature ;
- A fournir au Prestaire, pour toute Commande dans les catégories de coaching sportif, un certificat médical attestant de l'aptitude de la personne qui bénéficiera de la Prestation à exercer une activité sportive ;
- Le Client Professionnel demeure seul responsable d'accepter ou non l'utilisation des produits et/ou équipements proposés par le Prestataire pour exécuter la Prestation.

Le Client Professionnel est tenu d'informer, le plus rapidement possible et en tout état de cause impérativement avant les délais visés ci-dessous, VIP CARE de toute annulation ou report de rendez-vous de son fait par téléphone au numéro suivant 01.42.66.50.46, du lundi au vendredi de 09h00 à

18h00 (coût d'un appel local non surtaxé) ou en adressant un e-mail à l'adresse suivante : info@vipcare.fr et au plus tard :

- Pour les Prestations à exécuter le lendemain entre 6h00 et 13h00 : l'annulation devra intervenir la veille du rendez-vous jusqu'à 18h00 par téléphone et jusqu'à 20h00 par e-mail ;
- Pour les Prestations à exécuter entre 13h30 et 22h00 : l'annulation devra intervenir au plus tard quatre (4) heures avant le rendez-vous (par exemple : pour les Prestations à exécuter à 22h00, le Client Professionnel sera tenu d'informer par téléphone ou par e-mail avant 18h00).

A défaut, le Prix prélevé lors de la Commande sera intégralement conservé par VIP CARE.

8.3. Le Client Professionnel reconnaît que le Prestataire qui a accepté une Commande est en droit de l'annuler dans les mêmes conditions que le Client Professionnel. VIP CARE s'engage à prévenir le Client Professionnel de toute annulation d'une Prestation par le Prestataire dès réception de cette information. En tout état de cause, VIP CARE ne peut en aucun cas être tenu responsable des annulations ou des indisponibilités des Prestataires suivant une Commande.

En cas d'annulation/report par le Prestataire, dans les délais et hors des délais précités, le Prix sera intégralement remboursé sous soixante-douze (72) heures au Client Professionnel.

Le Client Professionnel reconnaît que ce remboursement du Prix le remplit de ses droits et renonce à réclamer toute indemnisation complémentaire auprès de VIP CARE et/ou du Prestataire.

8.4. Le Client Professionnel dispose de la possibilité d'évaluer la Prestation par le biais d'un e-mail qui lui sera adressé par VIP CARE après l'exécution de la Prestation, les commentaires du Client Professionnel pourront apparaître sous le nom du Prestataire ; étant précisé que VIP CARE effectue une modération *a priori* de ces commentaires et ne procède pas à leur publication s'ils s'avèrent manifestement tronqués et/ou illicites et/ou inexacts.

Tout différend né ou à naître entre un Client Professionnel et un Prestataire devra être réglé sans aucune intervention, obligation, engagement ou garantie quelconque de la part de VIP CARE.

ARTICLE 9 – CONSEILS ET INFORMATIONS – MISE EN GARDE

Les éventuels conseils et informations divulgués sur le Site et sur l'Application n'ont qu'un caractère informatif. En aucun cas, les conseils prodigués par les Prestataires ne peuvent remplacer une consultation médicale ou un rendez-vous avec un professionnel de la santé.

Il est expressément précisé que, dans le cadre de l'exécution des Prestations, le Prestataire s'interdit tout exercice illégal de la médecine. Les Prestations réalisées par les Prestataires ne constituent pas des « massages médicaux » et la Prestation « Massage » ne correspond pas de quelque manière que ce soit, à un acte médical ou thérapeutique répondant directement ou indirectement à la définition légale qui est donnée par les dispositions du Code de la santé publique.

Il en est de même pour toutes les Prestations, de quelque nature que ce soit, présentées sur le Site.

Ainsi, les personnes présentant des besoins particuliers (femmes enceintes ou allaitantes, personnes souffrant de diabète, sous traitement médical, etc.) doivent impérativement prendre l'avis d'un médecin ou professionnel.

ARTICLE 10 – RESPONSABILITE, GARANTIE ET ASSURANCE

10.1. Le Site et l'Application sont accessibles et mis à la disposition des Clients Professionnels et des Prestataires par VIP CARE en sa qualité d'intermédiaire en vue de permettre une mise en relation entre les Clients Professionnels et les Prestataires.

10.2. A ce titre, il est expressément précisé que la responsabilité de VIP CARE ne saurait en aucun cas être engagée en raison d'un éventuel dommage direct ou indirect qui pourrait être causé à un Client Professionnel, du fait des produits et équipements utilisés par le Prestataire, du fait des Prestations réalisées par un Prestataire ou du fait du Prestataire lui-même. A cet égard, dans le cadre de l'exécution des Prestations, le Prestataire demeure seul responsable vis-à-vis du Client Professionnel de tout dommage direct ou indirect qu'il pourrait lui causer.

10.3. De même, la responsabilité de VIP CARE ne saurait être engagée en raison d'un éventuel dommage direct ou indirect subi par un Prestataire du fait d'un Client Professionnel dans le cadre ou à l'occasion de la réalisation des Prestations.

10.4. Enfin, en sa qualité d'intermédiaire de mise en relation, la responsabilité de VIP CARE ne saurait être engagée en cas de retard, report ou annulation du fait d'un Client Professionnel ou d'un Prestataire ou dans le cadre d'un quelconque litige opposant un Client Professionnel et le Prestataire. La responsabilité de VIP CARE ne saurait au même titre être engagée concernant les adéquations aux attentes des Clients Professionnels s'agissant des Prestations exécutées par les Prestataires, VIP CARE n'étant que l'intermédiaire entre le Prestataire et le Client.

10.5. Le Client Professionnel garantit VIP CARE contre toute réclamation, frais (y compris les honoraires et frais d'avocats et d'expertise) et dommage qui résulterait : (i) d'une violation de toute réglementation et législation applicable du Client Professionnel, (ii) d'une utilisation frauduleuse du Site et/ou de l'Application ainsi que de leurs Services par le Client Professionnel ou le Prestataire et (iii) d'une violation des droits de tiers et/ou des Prestataires avec lesquels il aura été mis en relation par le biais du Site et/ou de l'Application ou (iv) d'une violation des droits d'un tiers en cas de fausse information renseignée dans le formulaire de demande.

10.6 Aucun remboursement ne sera effectué par VIP CARE à l'égard du Client Professionnel si l'annulation ou le report de la Prestation a été effectué après le délai prévu à l'article 8.2 des présentes.

ARTICLE 11 – CONFIDENTIALITE

Dans le cadre de l'exécution du Contrat, chacune des Parties s'engage à ne pas divulguer les éventuelles informations confidentielles reçues de l'autre Partie.

Les informations confidentielles s'entendent des informations de toute nature, visuelles ou orales, sur quelque support que ce soit, relatives à la structure, l'organisation, les affaires, les politiques internes diverses, les projets et le personnel de chacune des Parties.

Les Parties conviennent qu'ont un caractère confidentiel le contenu des Services et des Prestations ainsi que les éventuels rapports, courriers, informations, notes, fournis par le Prestataire au cours de l'exécution des Prestations ou par VIP CARE au cours de l'exécution des Services.

Par ailleurs, aux termes des dispositions de l'article L. 151-1 du Code de commerce, sont également protégées, au titre du secret des affaires, les informations répondant aux critères suivants :

- Qui ne sont pas, en elles-mêmes ou dans la configuration et l'assemblage exacts de ses éléments, généralement connue ou aisément accessible pour les personnes familières de ce type d'informations en raison de leur secteur d'activité ;
- Qui revêtent une valeur commerciale, effective ou potentielle, du fait de leur caractère secret ;
- Qui font l'objet de la part de leur détenteur légitime de mesures de protection raisonnables, compte tenu des circonstances, pour en conserver le caractère secret.

Le Client Professionnel s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations confidentielles sans avoir obtenu l'autorisation préalable écrite de VIP CARE.

Les obligations et restrictions énoncées ci-avant ne s'appliquent pas :

- Aux informations confidentielles qui appartiennent au domaine public, ou ont été acquises librement avant la conclusion du Contrat ;
- Aux informations qui sont ou deviennent connues autrement qu'à la suite d'une violation du présent article ;
- Aux informations qui sont ou deviennent connues grâce à d'autres sources non tenues à une restriction de divulgation ;
- Ou aux informations qui doivent être communiquées en vertu d'une obligation légale ou professionnelle ou à la demande de toute autorité judiciaire ou réglementaire habilitée à exiger la divulgation des informations confidentielles.

Sous réserve des exceptions visées ci-après, la présente obligation de confidentialité produira ses effets pendant une durée de cinq (5) ans suivant la résiliation du Contrat.

ARTICLE 12 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Client Professionnel reconnaît que l'ensemble des éléments et des droits attachés au Site, à l'Application, à la marque et au logo « VIP CARE » ainsi qu'à la charte graphique du Site et de l'Application sont et resteront la propriété exclusive de VIP CARE et que le Client Professionnel n'acquiert aucun droit sur ces éléments, de quelque manière que ce soit.

La marque « VIP CARE », ainsi que tous les autres éléments liés à VIP CARE, déposés ou non, reproduits au sein du Site ou de l'Application, ainsi que le nom de domaine « vipcare.fr » sont et demeureront la propriété exclusive de VIP CARE.

Toute reproduction, diffusion, représentation, modification ou utilisation de ces signes et/ou des contenus du Site et de l'Application, sans accord exprès et préalable de VIP CARE, pour quelque motif que ce soit, est interdite, sous peine de poursuites judiciaires.

L'ensemble des procédés techniques, y compris les logiciels mis en œuvre pour le fonctionnement du Site et de l'Application constituent la propriété exclusive de VIP CARE. Le Client Professionnel s'engage à respecter tous les droits de propriété de VIP CARE et reconnaît à ce titre qu'il n'est titulaire d'aucun droit, à l'exception du droit d'utilisation du Service, du Site et de l'Application qui lui sont accordés par VIP CARE au titre du Contrat.

ARTICLE 13 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

13.1. Les données à caractère personnel du Client Professionnel qui sont collectées par VIP CARE, en sa qualité de responsable de traitement, sur le Site et/ou sur l'Application dans le cadre de la conclusion du Contrat, sont les suivantes :

- Par le biais du formulaire de demande accessible dans l'onglet « Entreprises » sur le Site et sur l'Application :
 - Nom du contact,
 - Adresse e-mail,
 - Numéro de téléphone.
- Lors de la connexion du Client Professionnel sur le Site et/ou l'Application : données de connexion, cookies, données de localisation.

13.2. Les données à caractère personnel sont enregistrées dans un fichier informatisé par VIP CARE en sa qualité de responsable de traitement pour les finalités suivantes :

- La gestion du fonctionnement et l'optimisation du Site et de l'Application ;
- L'accès et l'utilisation du Site et de l'Application par les Clients Professionnels ;
- La gestion du fichier des Clients Professionnels ;
- La prospection directe par VIP CARE, pour des produits, services et contenus proposés sur le Site et sur l'Application, ou analogues ;
- La prévention et détection des fraudes, malwares (malicious softwares ou logiciels malveillants) et gestion des incidents de sécurité.

13.3. VIP CARE ne conserve les données que pour la durée nécessaire à l'exécution du Contrat pour laquelle elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur. A cet égard, les données du Client Professionnel sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle augmentée des délais légaux de prescription. En matière de comptabilité, elles sont conservées dix (10) ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

13.4. Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées chez VIP CARE ainsi qu'à ses sous-traitants.

13.5. VIP CARE met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et qu'à ce titre, VIP CARE ne peut pas garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur le Site et l'Application.

13.6. Le Client Professionnel dispose des droits suivants : accès, rectification, effacement, portabilité des données, opposition et limitation du traitement ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après son décès. Ces droits peuvent s'exercer en adressant une demande à l'adresse email suivante : dpovipcare@hotmail.fr ou par courrier postal : VIP CARE, Délégué à la protection des données (DPO), 11 rue Tronchet, 75008 Paris.

13.7. Conformément à la législation et réglementation en vigueur en matière de protection des données et pour sa parfaite information, le Client Professionnel est invité à consulter la Politique de protection des données disponible à l'adresse url suivante : <https://www.vipcare.fr/index.php>.

ARTICLE 14 – LIENS HYPERTEXTES ET CONTENUS ILLICITES

14.1. Certains liens hypertextes présents sur le Site et/ou l'Application renvoient vers des ressources éditées par des tiers et situées sur des serveurs exploités par des tiers sur lesquels VIP CARE n'exerce pas de contrôle et dont les activités ne sont pas contrôlées, vérifiées et/ou avalidées par VIP CARE.

En conséquence, VIP CARE exclut toute responsabilité concernant la disponibilité et le contenu des ressources et sites concernés.

De même, VIP CARE n'est pas responsable des liens hypertextes figurant sur des sites édités par des tiers et dirigeant vers le Site et/ou l'Application.

14.2. Le Client Professionnel dispose de la possibilité de notifier à VIP CARE une réclamation ou une objection relative à des éléments ou contenus illicites présents sur le Site et l'Application, par courrier postal ou par courrier électronique aux adresses suivantes : info@vipcare.fr ou VIP CARE, 11 rue Tronchet, 75008 Paris. Cette réclamation doit comporter tous les éléments justifiant du caractère illicite du contenu en cause.

ARTICLE 15 - FORCE MAJEURE

Les obligations des Parties seront suspendues en cas de survenance d'un cas de force majeure retardant ou empêchant l'une des Parties de respecter ses obligations.

La Partie invoquant l'impossibilité d'exécution pour cause de force majeure devra : (i) informer par tout moyen l'autre Partie, dès survenance et, au plus tard, dans les quarante-huit (48) heures, d'un cas de force majeure, de sa nature, de son point de départ et de la durée estimée de l'événement, et (ii) prendre, dans les meilleurs délais, toute mesure appropriée en vue de remédier à cette situation, et en tout état de cause, en limiter les effets.

Le cas de force majeure suspend les obligations de la Partie concernée pendant le temps où jouera la force majeure si cet événement est temporaire et au plus tard trois mois après l'apparition du cas de force majeure. Néanmoins, les Parties s'efforceront d'en minimiser dans toute la mesure du possible les conséquences.

Si l'empêchement est définitif ou à l'expiration d'un délai de trois (3) mois, les Parties seront libérées de leurs obligations l'une envers l'autre sans indemnité de part ni d'autre.

ARTICLE 16 - NATURE DES RELATIONS VIP CARE / CLIENT PROFESSIONNEL

Le Contrat est un contrat de prestation de services et le Client Professionnel est un cocontractant indépendant. En conséquence, le Contrat ne pourra en aucun cas être considéré comme constituant un contrat de société, un groupement, un consortium ou une quelconque autre entité.

Le Contrat ne désigne et ne pourra être interprété comme désignant le Client Professionnel en tant que mandataire, agent, représentant, salarié ou préposé de VIP CARE. Le Client Professionnel ne pourra en conséquence, de quelque manière que ce soit, engager VIP CARE vis-à-vis des tiers.

Le Contrat ne crée aucun lien de subordination entre le Client Professionnel (et toute personne intervenant de son chef) et VIP CARE.

ARTICLE 17 - DISPOSITIONS DIVERSES

17.1. Dans l'hypothèse où l'une des stipulations des CGV est ou devient inapplicable, inexécutoire, caduque ou nulle, pour quelque raison que ce soit, elle sera réputée non écrite mais n'entraînera pas la nullité ou la caducité des autres stipulations des CGV. Dans ce cas, les autres stipulations ne seront nullement affectées et demeureront pleinement en vigueur.

17.2. Le fait pour VIP CARE et/ou pour le Client Professionnel de n'exercer ou de tarder à exercer l'un quelconque des droits d'une ou plusieurs stipulations des CGV, ne peut en aucun cas constituer ni être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie à l'une quelconque des obligations visées dans les CGV ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

17.3. Toutes les réclamations, qu'elles soient amiables ou judiciaires, relatives à l'exécution du Contrat par VIP CARE devront être formulées par le Client Professionnel dans un délai d'un (1) an à compter de la résiliation du Contrat.

17.4. En cas de contradiction entre les CGV et le Bon de Commande, il est expressément précisé que les CGV prévaudront.

ARTICLE 18 – DROIT DE RETRACTATION

Dans la mesure où le Client Professionnel est un professionnel achetant dans le cadre et pour les besoins de sa profession le droit de rétractation prévu par le Code de la consommation n'est pas applicable dans le cadre du Contrat.

Par exception, dans l'hypothèse où le Contrat est conclu hors établissement, qu'il n'entre pas dans le champ d'activité principal du Client Professionnel et que le nombre de salarié employé par celui-ci est inférieur ou égal à cinq (5), le droit de rétractation de quatorze (14) jours s'applique au Contrat conformément à l'article L221-3 du code de la consommation.

ARTICLE 19 - LOI APPLICABLE – JURIDICTION COMPETENTE

LES PRESENTES CGV SONT REGIES PAR LA LOI FRANCAISE. LES PARTIES S'ENGAGENT A CHERCHER UNE SOLUTION AMIABLE A TOUT DIFFEREND QUI POURRAIT NAITRE DE LA VALIDITE, DE L'EXECUTION OU DE L'INTERPRETATION DES CGV.

TOUT DIFFEREND LIE A L'EXECUTION, A L'INTEPRETATION OU A LA VALIDITE DES PRESENTES CGV RELEVERA, A DEFAUT DE SOLUTION AMIABLE ENTRE LES PARTIES, DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.

CETTE ATTRIBUTION DE COMPETENCES S'APPLIQUE EGALEMENT EN CAS DE PROCEDURE EN REFERE, DE PLURALITE DE DEFENDEURS OU D'APPEL EN GARANTIE.